

Lettre de « L'Histoire pour tous » (Specimen) avec Colette Beaune

Professeur émérite à l'université Paris-Ouest Nanterre.
Grand Prix d'histoire de l'Académie française.



Chers lecteurs,

Comme d'habitude Colette Beaune vous fait part de ses coups de cœur. Dans cette édition : sa relecture de trois livres en hommage à Jacques Le Goff, un livre sur le *Bon gouvernement*, une édition japonaise de *Jeanne d'Arc*, un article paru dans *L'Histoire*, la visite-conférence *Le château de Cour-sur-Loire*, l'excursion *Chez le roi de Bourges* et une conférence sur *le chapitre de Saint-Louis de Blois*.

NB : Pour les sorties de Cour et Bourges, veuillez réserver au plus vite les dernières places.

« Lire ou relire Jacques Le Goff (1924-2014) »

Synthèse par Colette Beaune

Il ne fait pas bon en France mourir au lendemain des élections municipales quand toutes les télévisions et gazettes sont saturées d'informations politiques qui seront vite oubliées mais occupent pour un moment l'espace public au point que les choses importantes n'impriment guère.

Jacques Le Goff est mort et c'est pour tous les médiévistes une peine infinie. Nous n'écouterons plus sa voix si particulière dans les Lundis de l'histoire comme depuis 1968, nous ne monterons plus dans l'ascenseur de la rue de Thionville pour enregistrer avec cette sorte d'attente si particulière, nous demandant avec quelle idée nouvelle nous repartirions cette fois. Depuis longtemps en effet Jacques Le Goff ne se déplaçait plus. Mais il était parmi nous beaucoup plus présent que bien d'autres qu'on entend s'afficher tous les jours, respecté, estimé, aimé.

Voici un parcours au sein d'une œuvre immense : j'ai arbitrairement sélectionné les trois livres que j'ai le plus aimés, à destination de ceux qui n'ont jamais lu Jacques Le Goff, en commençant par les plus faciles, ceux que l'on conseille de lire aux étudiants du premier cycle de licence, voire même dont on impose la lecture à tous ceux qui veulent avoir une petite chance de réussir l'examen.

La bourse et la vie. Economie et religion au Moyen Age

Paris, 1986, plusieurs fois réédité en livre de poche, collection Pluriel, 120 p., 6,27 €

Je suppose que ce livre a inspiré Aquilino Morelle qui, écrivant le discours du Bourget, fit dire à Hollande : « Mon ennemi c'est la finance » invisible, fantasmée, maléfique. Et c'est bien ainsi que l'Eglise au XII^e siècle vit avec stupéfaction et hostilité surgir une économie monétaire qui était contraire à tout ce qu'elle enseignait depuis des siècles.

Innombrables sont en effet les passages de la Bible qui condamnent l'usage illicite de l'argent. Fenus pecuniae, funus animae (le profit entraîne la mort de l'âme.) ou encore « On ne saurait servir à la fois Dieu et le Veau d'or ». Impossible d'avoir à la fois de l'or à foison sur cette terre et la vie éternelle dans l'autre monde. La bourse et la vie étaient incompatibles. Au haut Moyen Age dans une économie rurale de subsistance, le problème avait peu préoccupé. Chacun admettait que l'argent qui était rare ne servait qu'à mesurer la valeur et à faire des échanges au sein du groupe. Qui prêtait ne devait pas demander d'intérêt à ses frères. Quand l'économie devint plus florissante et se monétarisa, l'enseignement de l'Eglise se trouva en porte à faux surtout dans le monde urbain. D'ailleurs les guerriers qui partaient à la croisade, les princes, les abbés grands constructeurs, les rois eux même empruntaient. Le « mort gage » apparut qui tournait l'interdiction de l'intérêt puisque la terre confiée au prêteur lui rapportait sans qu'aucun intérêt ne soit versé. On pouvait s'adresser aussi aux communautés juives qui elles prêtaient gratuitement en leur sein mais fixaient des intérêts aux chrétiens. Ces usuriers juifs iraient en enfer mais l'Eglise n'en était pas comptable. Les usuriers chrétiens seuls étaient condamnables car ils étaient des oisifs, des parasites qui ne travaillaient pas à la sueur de leur front ; ils se contentaient d'attendre la fin du prêt pour récolter. Fixer un intérêt c'est vendre le

temps qui n'appartient qu'à Dieu. Ils apparurent pourtant discrètement parmi les changeurs ou banquiers des grandes villes italiennes, cachant l'intérêt derrière le taux de change. Certes ils seraient damnés mais s'ils faisaient restitution, sur leur lit de mort où les démons guettaient leur âme, de tout ce qu'ils avaient gagné indument, le ciel pouvait s'ouvrir, moyennant d'importantes fondations pieuses. D'innombrables chapelles furent ainsi élevées en Italie par des banquiers pris de remords tardifs. Tout ceci reposait sur une colossale hypocrisie, car les villes ne pouvaient fonctionner sans crédit.

Au cours du XIII^e siècle, de grands intellectuels tel Thomas d'Aquin aménagèrent la doctrine ecclésiastique. On distingua désormais un taux d'intérêt modéré et acceptable de l'usure toujours condamnée. L'intérêt fut conçu comme une rétribution du risque que prenait le banquier face à un emprunteur insolvable ou de mauvaise foi. La banque devint enfin un travail pas tout à fait comme un autre, mais un travail quand même. La fin du Moyen Age verra les franciscains fonder des banques (les Monts de Piété) pour prêter aux humbles et écrire les premiers traités justifiant la fiscalité royale. Enfin l'Eglise ne se réconcilia pas tout à fait quand même avec l'argent. Je rappelle un miracle de François de Paule situé à Naples à la toute fin du XV^e. Le saint reproche au roi ses prélèvements excessifs et saisit dans sa main un ducat appartenant à l'or du fisc. Il le presse et le sang des pauvres laboureurs coule de la pièce.

Saint Louis

Gallimard, 1996, 925 p.

L'Ecole des Annales avait longtemps méprisé l'histoire événementielle jusqu'à ce que Georges Duby avec Le dimanche de Bouvines en renouvelle l'approche et en démontre la fécondité. La biographie n'était pas plus appréciée. Celle-ci, pourtant prisee du grand public, était soupçonnée de ne s'intéresser qu'aux dates et à l'anecdotique et aucun historien sérieux ne se risquait plus à en écrire. C'est dire la surprise de tous quand Jacques Le Goff fit paraître un Saint Louis génial qu'il préparait depuis quinze ans. C'était pourtant une biographie, même si elle n'en reprenait pas les canons habituels. Seule la première partie reprend avec un réel talent de conteur les différents épisodes de la vie de l'enfant roi couvé par Blanche de Castille, du prince soucieux de justice et de réforme et du croisé fasciné par les reliques (couronne d'épines, sainte croix pour lesquelles il fait construire la sainte Chapelle au sein de son palais) et par Jérusalem. Il meurt à Tunis en 1270 et le corps royal qui va être ramené à Saint-Denis est démembré et dispersé en reliques dès avant la canonisation (1297) au fil des besoins de la politique et de la diplomatie.

La seconde partie est consacrée aux sources, un mot que Jacques Le Goff n'aimait pas, tant il les pensaient constituées surtout par l'œil de l'observateur : documents officiels qui ne donnent du monarque qu'une image stéréotypée, travaux hagiographiques en vue de la canonisation qui ne s'intéressent qu'à ses dévotions, miroirs aux princes écrits dans son entourage. Mais tout ceci est bien peu sensible à l'homme saint Louis. Saint Louis a-t-il existé ? Heureusement les Mémoires de Joinville viennent au secours de l'historien, pleins de moments quotidiens, de gestes et de paroles. Je serais d'ailleurs plus sceptique que Jacques Le Goff sur Joinville qui écrit trente ans après la mort du roi pour la formation du futur Louis X dans l'atmosphère des ligues et présente un saint Louis déjà modifié par la canonisation et la mythologie des ligues nobiliaires.

La troisième partie, fascinante, est thématique : on y retrouve les sujets favoris de l'historien : rapports du roi avec l'espace, le temps, les gestes, le métier de roi, la famille (une mère abusive, une épouse effacée, des enfants qu'on enseigne avec soin). Pour terminer des pages admirables sur la religion de saint Louis si différente de notre monde : un roi qui préfère la mort au péché, fréquente et sert les lépreux de sa main, toujours malade, Christ souffrant, hostie offerte pour son peuple. Il persécuta les Juifs et combattit les Infidèles car la tolérance était pour lui une forme d'indifférence à autrui. A la fin le lecteur hésite, comme l'auteur lui-même, entre répulsion et fascination.

Pour ceux qui seraient effrayés par ce livre-pavé de 925 pages, limitez-vous aux 370 pages de la dernière partie.

La naissance du Purgatoire

Gallimard, 1981, 509 p.

Jacques Le Goff chercha toute sa vie de nouveaux sujets à explorer, sa recherche investit non seulement les espaces réels mais aussi ceux de l'imaginaire. Ce livre difficile s'intéresse à la géographie de l'au-delà et montre comment, divisé en deux pôles (enfer et paradis) à l'origine, il devint progressivement tripolaire avec l'apparition, à la fin du XII^e siècle, d'un lieu nouveau, le purgatoire, sorte d'enfer temporaire d'où l'on pouvait espérer gagner un jour le paradis si vos proches multipliaient prières, messes et aumônes. Lieu qui servit à caser tous les marchands ou banquiers qui ne pouvaient décemment intégrer rapidement le paradis lequel se vida progressivement car les saints qui n'avaient pas besoin de purgatoire furent de plus en plus rares et les damnés n'avaient jamais été très nombreux. Autrement dit, le Purgatoire devint le sort commun des âmes ni blanches ni noires, les plus nombreuses. Ce lieu fut créé par les moines cisterciens à partir du *refrigerium*, lieu de repos et de fraîcheur que mentionnaient les Ecritures, repris par les maîtres parisiens spécialistes de l'intention et popularisé au XIII^e par les sermons des frères mendiants illustrés d'exempla (anecdotes moralisatrices pour inciter les fidèles à une bonne conduite). Il eut une géographie particulière où chacun souffrait d'un supplice adapté à son péché (l'avare étranglé par sa bourse), une temporalité spécifique. Toute une économie ecclésiale se mit en place autour de lui : confréries, visionnaires spécialisés, messes du Lundi (car croyait-on les souffrances cessaient le jour du Seigneur) et, plus tard, indulgences.

Le livre était quelque peu provocateur car il démontrait l'historicité des dogmes catholiques (ce n'est qu'en 1274 que la croyance au Purgatoire devint un dogme) et l'insertion dans l'histoire des hommes d'une l'Eglise qui s'était longtemps vue comme intemporelle. Il suscita, entre autres, les travaux de Jacques Chiffolleau sur la comptabilité de l'au-delà, ceux de Jean-Claude Schmitt sur les revenants (qui sont pour beaucoup des âmes du Purgatoire) ou ceux des historiens d'art comme Jérôme Baschet sur la figuration de l'au-delà.

Pièces jointes (en format photo « jpeg ») :

P1: Couvertures des 3 livres de Jacques Le Goff conseillés par Colette Beaune.

Ces livres peuvent être commandés chez votre libraire (à Blois : Labbé).

« Conjurer la peur, Sienne 1338. Essai sur la force politique des images »

Livre de Patrick Boucheron

P. Boucheron, professeur de médiévale à Paris I, revient ici à ses premières amours italiennes et présente la fresque la plus célèbre de la peinture siennoise où, sur trois des murs du palazzo publico donnant sur la conque où se déroule la course du palio, figurent, peintes en 1338 par Ambrogio Lorenzetti, des allégories du « Bon et du Mauvais gouvernement ». Sur les deux grands côtés de la salle sont peints les effets du *buon governo* (une ville florissante, où l'on danse et commerce) et de l'autre côté une terre brûlée par les effets de la guerre et de la sédition, en proie aux flammes et hérissée de gibets. Ce n'est pas une peinture innocente. La commande du gouvernement des « neuf », peints sur le petit côté sous les pieds des allégories, doit promouvoir leur action, à une époque où les gouvernements communaux sont menacés par la pression du pouvoir personnel de la seigneurie. Pression interne car la seigneurie (« signoria ») prétend maintenir la paix et la prospérité et séduit nombre de Siennois (le gouvernement des « neuf » tombe dès 1355), pression externe des seigneuries limitrophes (à terme, Sienne sera absorbée par Florence). D'ailleurs les vers inscrits ici et là dans des cartouches précisent le sens de la peinture tout en restant souvent énigmatiques.

Depuis une centaine d'années, cette œuvre géniale a fait l'objet en Italie de quantité d'interprétations et réinterprétations ici résumées. Il y a longtemps en effet que l'on sait que la ville ici figurée n'est pas la Sienne réelle (vue de plusieurs côtés à la fois, les monuments sont et ne sont pas ceux que l'on pouvait voir à l'époque de Lorenzetti) mais une ville idéale peinte à la gloire du régime communal. Contrairement à la France où la peinture politique est plus tardive, l'Italie utilise dès le début du XIII^e siècle la peinture à fresque pour vilipender ou pour chanter les louanges de tel ou tel, d'autant que chaque ville a un palazzo publico à décorer et accessible à tous les habitants. Loin de faire un exposé classique, Boucheron a conçu son livre comme une

promenade dans le tableau, ce qui peut déconcerter le lecteur non spécialiste (mais y a-t-il beaucoup de lecteurs non spécialistes pour ce genre de livre ?) L'illustration somptueuse est très judicieusement répartie en face des commentaires explicatifs et les tableaux graphiques de la situation des différents motifs à la fin du livre sont fort utiles. L'écriture raffinée convient assez bien à cette peinture où l'imaginaire côtoie la réalité. Cet excellent livre est réservé à des lecteurs avertis.

Editions du Seuil, 2013, 284 p., 33 €

Peut être commandé chez votre libraire (à Blois : Labbé)

« Préface de l'édition japonaise de Jeanne d'Arc »

Par Colette Beaune

Erite au lendemain de Fukushima, cette préface introduit la traduction japonaise du Jeanne d'Arc (parue en mars 2014).

Pièce jointe (en format photo « jpeg ») :

P3: Préface en français

P3b : Couverture du Jeanne d'Arc récemment édité au japon

« La guerre des dames au Moyen Age »

Article de Colette Beaune

Cet article paru dans le magazine L'HISTOIRE est un extrait de la conférence « La guerre peut-elle avoir un visage de femme ? » prononcée dans l'amphi de l'antenne universitaire lors des derniers Rendez-vous de l'histoire de Blois, en octobre 2013.

Pièce jointe (en format photo « jpeg ») :

P4: Page titre de l'article (L'HISTOIRE n° 398 / avril 2014)

« Le château de Cour-sur-Loire et l'ascension de Jacques Hurault »

Visite-conférence par Colette Beaune

Dimanche 18 mai 2014, à 14h

Visite-conférence privée du château, son parc surplombant la Loire et son église aux merveilleux vitraux du XVIe siècle. Conférence-vidéo sur place : « Jacques Hurault, proche conseiller de Louis XII ». Dans cette conférence inédite Colette Beaune retrace l'histoire aux XVe et XVIe siècles de Jacques Hurault, constructeur du château.

Le château de Cour-sur-Loire, idéalement situé au dessus du fleuve, est tout ce qui reste des nombreuses et admirables constructions de la famille Hurault (les anciens châteaux de Cheverny, Veuil et Vibraye ayant disparu). Ces bourgeois de Blois, simples fournisseurs comtaux au XIIIe siècle, ont su, grâce à leurs capacités financières, parvenir en deux siècles aux premiers niveaux du pouvoir. Quand en 1498 la royauté s'installe à Blois, des perspectives nouvelles s'ouvrent. Jacques Hurault principal conseiller de Louis XII cumule les offices : grand argentier, général des finances, président de la chambre des comptes, mais aussi échevin et gouverneur de Blois (qui lui doit ses fontaines). A travers cet exemple, nous allons découvrir tout un milieu d'une haute finance blésoise colossalement riche qui s'imposa au niveau national entre 1500 et 1530 avant de disparaître brutalement. A côté de ce qui n'était pour lui qu'un petit manoir, Jacques reconstruisit une église paroissiale qu'il dota de vitraux de niveau royal. Les verriers y mêlent deux influences contradictoires : celle de Fouquet et celle de la peinture italienne que Hurault avait appris à apprécier au-delà des monts.

Cette visite-conférence est organisée par la SSLLC, Sté des Sciences et lettres.

Chacun s'y rend en voiture en début d'après-midi. Covoiturage possible sur demande.

Uniquement sur réservation au prix de 16 € (bulletin joint)

en joignant votre chèque de règlement et une enveloppe timbrée à votre adresse.

Attention : joindre aussi la copie de votre pièce d'identité sans laquelle votre réservation ne peut être prise en compte (condition exigée par l'assurance du propriétaire).

Places limitées à 65 personnes et réservées aux adhérents SSLLC à jour de leur cotisation 2014. Les non-adhérents peuvent aussi s'inscrire à condition d'adhérer en même temps. Chacun s'y rend en voiture en début d'après-midi. Covoiturage possible sur demande.

Dernières places. Emmenez-y vos amis en les faisant adhérer à la SSLLC.

Pièces jointes (en format photo « jpeg ») :

P5: Affichette « Le château de Cour-sur-Loire et Jacques Hurault ».

P5b : Détail du programme et Bulletin de réservation « Cour-sur-Loire »

« Chez le roi de Bourges : Mehun-s/-Yèvre et Bourges (cathédrale, palais Jacques Cœur) »

Excursion avec Colette Beaune et Marc Bouyssou

Dimanche 1er juin 2014

Une journée d'excursion en autocar grand tourisme avec visites guidées, déjeuner et pause conviviale « tea time ». Retour à Blois 20h.

Commentaire historique des visites par Colette Beaune et Marc Bouyssou.

La matinée sera consacrée à Mehun-sur-Yèvre. Le féérique château de Jean de Berry, dont il ne reste qu'une tour-musée, sert en effet de refuge au petit roi de Bourges qui en hérita. Ensuite sa capitale, Bourges, choisie pour sa fidélité, sa position centrale et son rôle spirituel. A la tête de la province de France du midi, la plus étendue, les archevêques avaient construit dans la première moitié du XIIIe une immense et somptueuse cathédrale : cinq portails sculptés ouvrant sur cinq nefs, une des plus belles collections de vitraux de France posés entre le XIIIe et le XVIe siècle. La crypte abrite le tombeau de Jean de Berry. Mais, à côté des clercs et des serviteurs royaux, se forma une bourgeoisie riche et entreprenante. Jacques Cœur en est le meilleur exemple. Ce fils de pelletier fit fortune dans le grand commerce oriental et devint grand argentier du roi. Il fit construire à Bourges un palais sculpté de « galées » (navires marchands), de palmiers dattiers et d'orangers. Sa richesse causa sa disgrâce. Celle-ci n'empêcha pas cet homme de ressources d'entreprendre alors une nouvelle carrière au service du pape !

Cette excursion est organisée par la SSLLC, Sté des Sciences et lettres.

Covoiturage vers le départ du car à Blois possible sur demande.

Uniquement sur réservation au prix de 64 € (bulletin joint)

en joignant votre chèque de règlement et une enveloppe timbrée à votre adresse.

Places limitées à 53 personnes et réservées aux adhérents SSLLC à jour de leur cotisation 2014. Les non-adhérents peuvent aussi s'inscrire à condition d'adhérer en même temps.

Covoiturage possible sur demande pour se rendre au départ du car à Blois.

Dernières places. Emmenez-y vos amis en les faisant adhérer à la SSLLC.

Pièces jointes (en format photo « jpeg ») :

P6: Affichette « Chez le roi de Bourges »

P6b : Programme détaillé et Bulletin de réservation « Roi de Bourges »

EXTRAIT DE LA LETTRE « Infos mail SSLLC »

« Les chanoines de la cathédrale Saint-Louis de Blois (18e s.) »

Conférence par Alain Guerrier

Mercredi 7 mai 2014, à 18h15

Le diocèse de Blois fut créé par Louis XIV en 1697. Le premier évêque en fut Mgr de Bertier qui le dota d'une cathédrale (l'ex-église Saint-Solenne devenue Saint-Louis), d'une résidence épiscopale et d'un séminaire. Les deux premiers subsistent et focalisent une part importante de l'historiographie blésoise. Quant aux évêques du XVIII^e siècle ils sont bien connus par les travaux du chanoine Gallerand.

En revanche, le chapitre et les chanoines ont suscité jusqu'ici peu d'intérêt. Comme ailleurs, ils assurent le culte de la cathédrale, constituent le conseil de l'évêque et administrent le diocèse en cas de vacance. Mais le chapitre de Blois est fort original. Il a en effet été constitué à l'origine, à partir de deux chapitres.

Saint-Sauveur, plus ancien et prestigieux, eut la préséance sur Saint-Jacques. Pour le temporel, les deux chapitres continuèrent à gérer de façon séparée leurs biens respectifs. Le chapitre cathédral fut donc « à deux vitesses ».

Les archives abondantes permettent, à partir d'un dictionnaire biographique d'une centaine de chanoines, de reconstituer la carrière de ces membres du « clergé moyen » essentiellement liés à la bonne société blésoise. Les inventaires après-décès nous introduisent dans le cadre de leur vie quotidienne. Quelques bibliothèques nous les montrent confrontés aux débats doctrinaux et philosophiques du siècle des Lumières. Le chapitre fut supprimé en 1790 et, si la Révolution fut fatale à Pazery de Thorame, quelques chanoines survivants participèrent à la reconstruction concordataire.

**Cette conférence est organisée par la SSSLIC, Sté des Sciences et lettres.
C'est toujours à Blois, à l'auditorium Abbé Grégoire.**

**La conférence est gratuite pour les adhérents et ouverte aux non adhérents (5 €).
Parking facile place de la République.**

Pièces jointes (en format photo « jpeg ») :

P7: Affichette « Les chanoines de la cathédrale St-Louis de Blois au 18e ».

P7b : « Programme semestriel SSSLIC »

Campagne d'adhésion « Une association histoire et patrimoine à Blois ?

La SSSLIC a le programme dont vous rêvez ! »

Année 2014

En tant qu'adhérents, nous connaissons tous la richesse du programme SSSLIC avec, chaque année, ses 15 évènements. Je dirais même que nous sommes tous un peu blasés.

Pourtant ce programme en histoire n'a pas d'équivalent sur la place de Blois. Jugez plutôt :

>> 8 conférences mensuelles en histoire et histoire de l'art;

*>> 3 visites-conférences dans des monuments historiques proches de Blois
(réservées aux adhérents)*

>> 1 excursion d'une journée avec historiens-guides (réservée aux adhérents)

>> 1 cycle de conférences (3 à 4 intervenants) durant les RDV de l'histoire

*>> L'édition d'un livre d'histoire de 200 p. chaque année, inclus dans cotisation
(Mémoires SSSLIC, cette année "Denis Papin")*

>> L'organisation d'un salon du livre régional à l'hôtel du département

>> 1 colloque (tous les 3 ans, le dernier sur "Jeanne d'Arc à Blois")

>> L'édition intégrale de nos colloques

>> Une bibliothèque réservée aux adhérents avec toutes nos collections.

L'adhésion pour 29 € (37 € en couple) est valable pour l'année jusqu'à décembre 2014. Elle donne accès à l'ensemble de ce programme et assure gratuitement l'entrée aux 8 conférences mensuelles (5 € / conférence pour les non adhérents).

En adhérant maintenant vous recevrez un livre-cadeau de bienvenue d'une valeur de 22 € (nos Mémoires 2013: 200 p d'histoire régionale "Autour de Denis Papin") plus les Mémoires de l'année 2014 à paraître (inclus dans la cotisation).

Aidez la SSSLIC, votre association. Suscitez des adhésions en présentant ce programme à vos amis et connaissances. Sur simple demande, envoi par poste d'affichettes papier à remettre à vos amis.

**(Voir pièce jointe P6: Affichettes « Une association histoire et patrimoine à Blois ? »
et P7b Bulletin d'adhésion à la SSSLIC).**

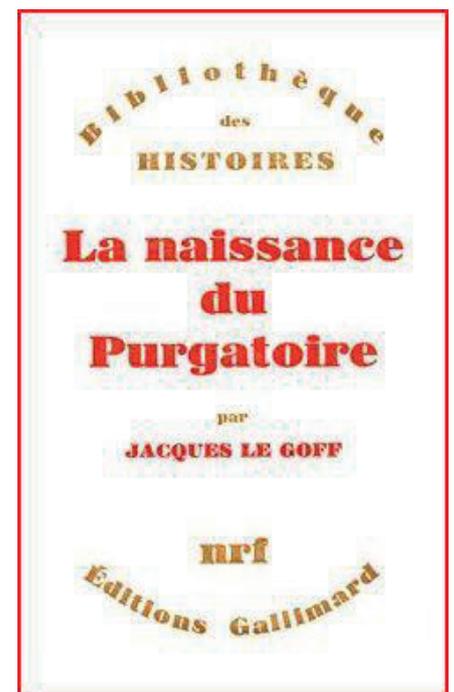
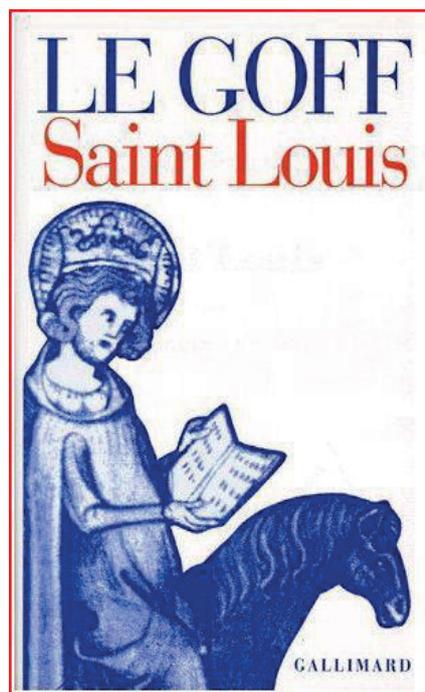
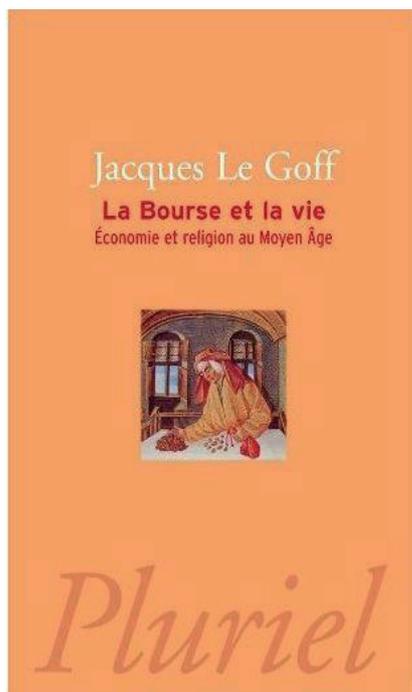
FIN D' EXTRAIT DE LA LETTRE « Infos mail SSSLIC »

J'espère que cette sélection d'évènements vous plaira. Parlez-en à vos amis et inscrivez-les gratuitement à notre lettre électronique.

A bientôt, avec « L'Histoire pour tous ».

Colette BEAUNE / l-histoire-pour-tous@orange.fr

Les livres de Jacques Le Goff à lire ou à relire conseillés par Colette Beaune



PREFACE pour l'édition japonaise de *Jeanne d'Arc* (Colette Beaune)

Je suis très honorée et encore plus heureuse de savoir mon livre traduit en japonais. Dans une vie antérieure en effet, j'ai appris durant trois ans le japonais à l'Ecole des Langues Orientales avant de l'oublier complètement. J'ai encadré par la suite les étudiants venus de l'université d'Osaka avec laquelle mon université (Paris X) avait un accord. Mais je n'aurais jamais pensé que mes livres qui concernent tous l'histoire de France puissent intéresser si loin du « très chrétien royaume » de Saint Louis. Un grand merci au professeur AGA Yujiro et à toute son équipe (M. SHIMANAKA Hiroaki, Melles KITAHARA Rumi, TAKIZAWA Satoko, RAI Junko) qui ont mené à bien cette lourde tâche.

Pourquoi ai-je écrit une Jeanne d'Arc ? Il paraît chaque année dans le monde entre cinq et dix « Jeanne d'Arc » et un nouveau livre pouvait sembler bien superflu. Mais Jeanne correspondait à mes intérêts fondamentaux de chercheur ; j'avais travaillé sur la formation de la nation France au temps de la guerre de Cent Ans et enseigné l'histoire des femmes pour la période médiévale. De plus, j'avais de l'empathie pour la Pucelle et son extraordinaire aventure. Tout médiéviste français porte en lui une « Jeanne d'Arc » et rêve de se mesurer à ce sujet immense. Depuis les années 1960, l'histoire de Jeanne était en France dominée par les ouvrages solides mais d'une érudition très événementielle de Régine Pernoud. Entre temps, la discipline historique avait changé. J'ai voulu étudier l'image de Jeanne au fil du temps (1429, le procès, les années 1431-1456 avant la réhabilitation et la fin du règne de Charles VII) et à travers les yeux des Armagnacs ses partisans comme des Bourguignons ses adversaires, des laïcs comme des clercs, des courtisans comme des gens du peuple. Tourner autour d'elle comme autour d'un mystère pour s'en approcher sans le dissiper totalement. Dans une France devenue très diverse et où la mondialisation s'impose, j'ai aussi voulu savoir si cette très vieille histoire avait encore un sens. Un sens en France bien sûr mais aussi ailleurs.

L'aventure de Jeanne célèbre implicitement le courage des humbles. La noblesse a été battue sur le champ de bataille, la papauté est divisée et le jeune dauphin doute de lui-même. En ces temps de catastrophe, la communauté éprouvée va trouver en elle-même le sauveur le plus improbable ; une fille de moins de vingt ans, une paysanne née à la frontière du royaume, une laïque dépourvue de culture, de fortune et de relations. Mais en elle, la communauté tout entière répond non à la question qu'avait posée à la Pucelle à Vaucouleurs l'un de ses compagnons : « Serait-il possible, ma mie, qu'un jour nous soyons anglais ? » et refuse ainsi de disparaître. Cette réponse là est de tous les temps et de tous les pays.

C.B.

=====

PS : Ou'est-ce que « La lettre de l'Histoire pour tous » ?

Vous vous intéressez à l'histoire et à l'histoire de l'art, vous appréciez la convivialité des excursions et des visites de lieux historiques commentées par des historiens, vous cherchez à comprendre les personnages historiques et leur action dans le contexte réel de leur époque, vous souhaitez bénéficier de manière simple de l'état des connaissances et de la recherche historique en France. Tout ceci dans la langue de tous les jours.

La lettre de « L'Histoire pour tous » est faite pour vous. Elle a pour ambition de vous aider à faire le tri entre le sensationnel et l'histoire et de vous mettre en contact direct avec les œuvres des historiens professionnels reconnus. Sous le contrôle et avec la caution historique de la médiéviste Colette Beaune, nous vous informons et vous conseillons sur des ouvrages ou événements dont la qualité historique est avérée, soit qu'ils aient été initiés par Colette Beaune elle-même, soit qu'elle les recommande comme dignes d'intérêt ou comme coups de cœur.

Des livres d'histoire, des conférences, des articles de presse, des interviews radio ou TV, des salons du livre d'histoire avec dédicaces par les auteurs, des interventions aux Rendez-vous de l'histoire de Blois ou une exposition thématique en musée, des excursions et visites à thèmes historiques, des cours d'histoire médiévale, des colloques en histoire, etc...

Chaque mois nous passons en revue les nouveautés du monde de l'histoire dans « La lettre de l'Histoire pour tous » qui vous est diffusée gratuitement par courriel personnel.

Envoyez-nous votre adresse e-mail ou celle de vos amis (en précisant vos nom, prénom et adresse)

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Adresse e-mail : _____

par courriel à : l-histoire-pour-tous@orange.fr

=====

PS : POUR CEUX QUI N'ONT PAS INTERNET

On peut recevoir chaque mois pendant un an une copie papier de la « Lettre » en envoyant le volet ci-dessus avec 10 timbres (pour enveloppe de 50 g) à Colette Beaune, c/o SLLC, 11 rue du Bourg Neuf 41000 BLOIS.